

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
de la
MOSELLE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de BEBING

Séance du Vendredi 4 juillet 2025 - 20H00

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	07
Date de convocation		
30 juin 2025		

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi quatre juillet, le Conseil Municipal de BEBING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu défini pour cette séance, sous la présidence de Madame Kristina LEINEN :

Conseillers présents : Didier DEVIN, Damien GROLL, Bernard JACQUES, Hubert LEONARD, Georgette SAINTEFF, Michel SOUFFLET, Raphaël MEISSE

Conseillers absents excusés : Danièle OSWALD, Hubert LEONARD, Stéphane DUCOURTIOUX

A été nommé Secrétaire de séance : Didier DEVIN

Número : 2025-018A
Domaine d'intervention : Domaines de compétences par thèmes/voirie

ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE
SECURISATION DE VOIRIE

Des entreprises avaient été sollicitées par la commune pour l'établissement de devis concernant des travaux de sécurisation de voirie Rue de Rinting, Rue de Barchain et intersection Rue de Rinting/Rue du Vigneron.

Deux entreprises ont répondu à cette demande, l'entreprise COLAS de Héming (Moselle) et l'entreprise STV travaux public de Blâmont (Meurthe et Moselle).

Après délibération, à l'unanimité, l'entreprise COLAS a été choisie pour les travaux précités pour un montant de 20 599,50 Euros HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Tous les membres présents ont signé le registre.
Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 7 juillet 2025.
La présente délibération a le caractère exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982 modifiée par la loi du 22 juillet 1982 et des dispositions du droit local.

Fait à Bébing, le 7 juillet 2025

Le Maire
Kristina LEINEN



(Handwritten signature)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
de la
MOSELLE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de BEBING

Séance du Vendredi 4 juillet 2025 - 20H00

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	07
Date de convocation		
30 juin 2025		

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi quatre juillet, le Conseil Municipal de BEBING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu défini pour cette séance, sous la présidence de Madame Kristina LEINEN :

Conseillers présents : Didier DEVIN, Damien GROLL, Bernard JACQUES, Georgette SAINTEFF, Michel SOUFFLET, Raphaël MEISSE

Conseillers absents excusés : Danièle OSWALD, Hubert LEONARD, Stéphane DUCOURTIOUX

Numéro : 2025-019

Domaine d'intervention :
Finances Locales/Subventions

A été nommé Secrétaire de séance : Didier DEVIN

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONDS DE
CONCOURS AUPRES DE LA CCSMS POUR
TRAVAUX DE VOIRIE

Mme le Maire expose à l'assemblée, qu'afin de financer la réalisation des travaux de sécurisation de voirie, un fonds de concours peut être versé aux communes par la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud.

Ce fonds de concours n'intervient que sur les dépenses d'investissement et le montant de la subvention est de 11 919 Euros et est attribuée à la commune de Bébing pour un ou deux dossiers.

Mme le Maire propose de délibérer, afin de solliciter ce fonds de concours auprès de la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud pour les travaux précités.

Le montant des travaux s'élève à 20 599,50 Euros HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord pour déposer auprès de la CCSMS une demande de Fonds de Concours.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Tous les membres présents ont signé le registre.

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 7 juillet 2025.

La présente délibération a le caractère exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982 modifiée par la loi du 22 juillet 1982 et des dispositions du droit local.

Fait à Bébing, le 7 juillet 2025

Le Maire
Kristina LEINEN



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
de la
MOSELLE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de BEBING

Séance du Vendredi 4 juillet 2025 - 20H00

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	07
Date de convocation		
30 juin 2025		

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi quatre juillet, le Conseil Municipal de BEBING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu défini pour cette séance, sous la présidence de Madame Kristina LEINEN :

Conseillers présents : Didier DEVIN, Damien GROLL, Bernard JACQUES, Hubert LEONARD, Georgette SAINTEFF, Michel SOUFFLET, Raphaël MEISSE

Conseillers absents excusés : Danièle OSWALD, Hubert LEONARD, Stéphane DUCOURTIOUX

A été nommé Secrétaire de séance : Didier DEVIN

Numéro : 2025-020
Domaine d'intervention : Finances Locales/Subventions

**DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR
TRAVAUX DE SECURISATION DE VOIRIE**

Mme le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 20 % pour la sécurisation de la voirie communale intersection Rue de Rinting/Rue du Vigneron comprenant une démolition de mur.
Le montant des travaux s'élèverait à 4 814.50 Euros HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus, et charge Mme le Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Tous les membres présents ont signé le registre.
Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 7 juillet 2025.
La présente délibération a le caractère exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982 modifiée par la loi du 22 juillet 1982 et des dispositions du droit local.

Fait à Bébing, le 7 juillet 2025

Le Maire
Kristina LEINEN

